

Procès verbal

Le lundi 28 octobre 2024 à 19H00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 24 octobre 2024, s'est réunie sous la présidence de Madame Christine HEITZ.

Secrétaire de la séance : Madame Monique FURST

Présents : Madame Christine HEITZ, Madame Gaby ZILLIOX, Monsieur Lionel DOLT, Madame Perrine DELVART, Madame Monique FURST, Monsieur Daniel GENTNER, Monsieur Jacky HEINTZ

Représentés : Madame Huguette HAASSER représentée par Madame Christine HEITZ

Absents : Madame Florentine SCHNEIDER, Monsieur Jérôme STARCK, Monsieur Steve ZIMMER

Excusés : Monsieur Frédéric BEMMANN

Ordre du jour :

Délibérations

1. Nomination d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du 28.08.2024.
3. Approbation du procès-verbal du 24.09.2024.
4. Création d'un budget annexe : « Espace santé », assujetti à la TVA.
5. Budget annexe « Espace santé » : adoption du budget primitif 2024.
6. Budget principal 2024 : décisions modificatives.

Informations

7. Déclarations d'intention d'aliéner.

Divers

Délibérations du conseil :

Nomination d'un secrétaire de séance (N° DE_031_2024)

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule *"Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. »*

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Entendu les explications de Madame la maire,

Madame **Monique FURST** est nommée à l'unanimité des membres présents : secrétaire de séance.

Délibération : adoptée

Approbation du procès-verbal du 28.08.2024 (N° DE_032_2024)

Madame la maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 28.08.2024.

Aucune observation n'étant enregistrée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération : adoptée

Approbation du procès-verbal du 24.09.2024 (N° DE_033_2024)

Madame la maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 24.09.2024.

Aucune observation n'étant enregistrée, ce compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération : adoptée

Création d'un budget annexe : "Espace Santé", assujetti à la TVA (N° DE_034_2024)

Madame la Maire informe que dans le cadre du projet de création d'un « Espace Santé », il y a lieu de créer un budget annexe assujetti à la TVA.

Sur proposition de Madame la Maire,

Le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents

DECIDE la création d'un budget annexe assujetti à la TVA de comptabilité M57, à compter de l'année 2024, dans le but de retracer toutes les dépenses relatives à la création d'un « Espace Santé ».

PRECISE que ce budget sera voté par chapitre.

AUTORISE Madame la Maire à effectuer toutes les déclarations auprès de l'administration fiscale.

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document y afférent.

Délibération : adoptée

Budget annexe : "Espace santé", adoption du budget primitif 2024 (N° DE_035_2024)

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

CONSIDERANT le projet de budget primitif du budget annexe pour l'exercice 2024,

**Le Conseil Municipal
A l'unanimité des membres présents**

Après avoir pris connaissance du détail du budget annexe 2024 « Espace Santé » et entendu les explications de Madame la maire,

Adopte à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2024, du budget annexe, comme suit :

Section de fonctionnement recettes et dépenses en équilibre pour un montant de **0 €**.
Section investissement recettes et dépenses en équilibre pour un montant de **50 000€**

Délibération : adoptée

Budget principal : décisions modificatives (N° DE 036 2024)

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

VIREMENT DE CREDITS N° 1

CREDITS A OUVRIR

Sens	Section	Chapitre	Article	Nature	Montant
R	F	77	773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	12 000

CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chapitre	Article	Nature	Montant
R	F	75	752	Revenus des immeubles	12 000

Entendu les explications de Madame la Maire,

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal A l'unanimité des membres présents

DECIDE d'approuver les décisions modificatives du budget principal de l'exercice 2024.

Délibération : adoptée

POINTS INFORMATIONS

1. Déclarations d'intention d'aliéner

Vu le transfert du droit de préemption urbain à la Communauté d'Agglomération de Haguenau,

Le conseil municipal **prend acte**, des déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- 450-09-24 : renonciation au droit de préemption d'un bien cadastré 1, rue des Champs section AD n° 4 d'une contenance de 629 m²,

2. Recherche de médecins

Madame Heitz informe l'assemblée qu'une annonce pour la recherche de médecins généralistes a été publiée sur Facebook dans le groupe « remplacement de médecins généralistes ».

Un bureau de recrutement de médecins franco-roumains a répondu à l'appel en proposant leurs services.

L'ISNAR- IMG (*L'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale*) propose à la commune d'insérer un article sur leur site internet, et de publier une annonce dans la revue « L'antidote », bulletin des médecins généralistes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Maire clôt la séance à 19h30.

Agenda :

29.10.2024 : Commission intercommunale Schirrhein-Schirrhoffen

10.12.2024 : Conseil municipal

Madame Christine HEITZ
Présidente de séance

Madame Monique FURST
Secrétaire de séance